

INSTRUCTION DE POSE



PARQUETERIE
BERRICHONNE

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants résultants de nos acquis et connaissances complétés par les normes de pose en vigueur (Réf DTU 51.11 pour la pose flottante et 51.2 pour la pose collée). Le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur.

Si les instructions de pose ci-dessous ne sont pas respectées, par conséquent notre entreprise FPPI ne pourra pas être tenue pour responsable.

AVANT LA POSE

Stockage : stockez le parquet dans un endroit parfaitement sec et à l'abri de l'humidité (température supérieure à 10°C).

Les éléments seront isolés du sol et empilés de manière à ne subir aucune déformation.

N'ouvrez les colis qu'au moment de la pose. Ces colis devront avoir été entreposés au moins 48h avant la pose du parquet dans la pièce où sera posé celui-ci.

Contrôle : Ce produit a subi un contrôle rigoureux. Toutefois, si vous constatez un défaut ou une anomalie, adressez votre réclamation auprès de votre distributeur et surtout ne posez pas. Des différences ou variations de teinte dans le bois sont naturelles car le matériau est vivant. Attention, elles ne peuvent donc être considérées comme des défauts.

Toute réclamation concernant des défauts d'aspect remarqués une fois le parquet posé ne pourra pas être prise en compte.

La meilleure préparation : La pose du parquet doit être exécutée une fois les travaux de peinture, papier peint et enduits terminés.

La pièce doit être parfaitement sèche. Une température de 15°C minimum et une humidité ambiante de 45 à 60% avant et après la pose sont exigées.

Afin de respecter et ou maintenir ces taux d'humidité, nous vous recommandons d'utiliser un régulateur d'humidité avec sonde de contrôle.

OUTILLAGES A UTILISER POUR LA POSE

Vous aurez besoin pour effectuer la pose d'un parquet du matériel suivant :

- Des cales séparatrices,
- Un crayon de bois,
- Un mètre,
- Une règle,
- Outil dernière lame, un maillet,
- Du scotch,
- Une équerre et une scie à main à dents fines ou une scie électrique afin de scier les lames.
- Une scie cloche (découpe tuyaux)
- Une cale de frappe
- Spatule (pour pose collée en plein)

Astuce : Pour obtenir une coupe propre et nette, nous vous conseillons de placer le parement bois vers le bas avec une scie électrique, et vers le haut avec une scie à dents fines.

CARACTERISTIQUES DU SUPPORT

Le support sur lequel sera posé le parquet doit respecter certaines exigences :

- **Propre :** le support doit être propre, ne doit pas présenter de grains (sur-épaisseur), d'écaillages ou toute autre forme d'aspérité. Il doit être obligatoirement dépoussiéré.

- **Plan :** La planéité doit être contrôlée minutieusement, les creux ou bosses ne doivent pas excéder 5mm sous une règle de 2m et 1mm sous une règle de 20 cm. Si la planéité n'est pas bonne, elle peut être rattrapée grâce à un produit spécifique, ragréage de type P3 (respecter les conditions de mise en oeuvre préconisées par le fabricant).

- **Sec :** Le support doit être parfaitement sec et ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées d'humidité ou infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit. Le support est considéré sec lorsque le taux d'humidité ne dépasse pas 3% (pour une profondeur d'environ 2cm) et 0.5% pour une chape anhydrite. Comptez pour une chape neuve 3 semaines de séchage minimum par centimètre d'épaisseur en période sèche (majorée de 50% en période humide). Cette prescription doit être strictement respectée.

Ne pas oublier de contrôler le taux d'humidité après cette période de séchage.

Dans le cas de l'application d'un ragréage sur le support, tenir compte du temps de séchage nécessaire de celui-ci (selon préconisation du fabricant).

- **Solide :** Le support doit présenter en tout point une cohésion convenable (dure). Il ne doit y avoir en surface ni pulvérulence, ni faïençage, ni croûte. En rénovation, les traces de colle résiduelles devront être éliminées avec un objet métallique (pointe, pièce de monnaie...) et ne doivent entraîner ni grains, ni poussière, ni écailles.

Le parquet peut être posé sur différents types de supports :

- Supports à base de béton (le plus courant)
- Supports bois (panneaux de particules, OSB, contreplaqué...)
- Vieux planchers
- Revêtements plastiques (PVC, linoléum...)
- Planchers secs (plaques de plâtre)

LA POSE

A. Généralités

Ouvrez les colis seulement au moment de la pose afin que le parquet s'adapte à son nouvel environnement.

Prévoyez de mélanger les lames de plusieurs colis pendant la pose afin d'obtenir un résultat plus homogène. (Pas plus de 3 ou 4 colis).

Pour le sens de pose, posez les lames de parquet dans le sens de la longueur de la pièce ou dans le sens de la lumière pour les plus restreintes.

Attention ! Aucune réclamation ne pourra être acceptée dès lors que le parquet aura été posé.

Comme l'humidité d'une pièce peut varier par exemple entre l'été et l'hiver, il est indispensable de créer un joint de dilatation tout autour de la pièce et de chaque obstacle (huisseries, tuyaux de chauffage, escaliers...) afin que le parquet puisse bouger.

Ce joint de dilatation correspond à 0.15% minimum (1.5mm pour 1 mètre) des dimensions (longueur, largeur) à couvrir par le parquet, avec un minimum de 8mm. Il sera maintenu par des cales qui seront enlevées en fin de pose.

Il faudra prévoir des jeux de dilatation intermédiaires si l'un des côtés de la pièce dépasse 8m de long ainsi que des joints de dilatation à chaque seuil de porte.

B. Cas particulier

Sols chauffants

Tous les parquets contrecollés 11mm, 10mm avec un support HDF ou médium et tous les parquets 10mm, 14mm sur contreplaqué sont compatibles avec les planchers chauffants eau chaude basse température, planchers rayonnants électriques (PRE) et planchers chauffants rafraîchissants (PCR). Nous préconisons une pose collée en plein car elle permet une meilleure diffusion et répartition de la chaleur. Nous dégageons toute responsabilité si une autre colle est utilisée pour la pose du parquet.

Cependant, une pose flottante avec interposition de notre sous couche adaptée est possible sur les planchers chauffants eau chaude basse température et les planchers rayonnants électriques (PRE).

Les parquets contrecollés 14mm, 13,5mm, 12,5mm sur HDF ou médium sont compatibles uniquement avec les planchers chauffants eau chaude basse température et planchers rayonnants électriques (PRE).

Quant aux parquets massifs :

- 14mm, ils sont compatibles uniquement avec les planchers chauffants eau chaude basse température sous condition de collage en plein.
- 20mm, ils sont interdits sur tous les sols chauffants.

Cependant, certaines conditions spécifiques sont requises pour la pose sur les différents sols chauffants.

Le taux d'humidité maximum d'une chape béton pour une pose sur sol chauffant doit être de 2% et 0.5% maximum pour une chape anhydrite.

Il est nécessaire de compléter le séchage naturel du support par la mise en route du chauffage (lorsqu'il est neuf) et à son maintien pour au moins 3 semaines, et ce, quelle que soit la saison. Le chauffage doit être interrompu 48 heures avant l'application de la colle et doit être remis en route progressivement, par palier de 5°C, une semaine au moins après la mise en œuvre du parquet.

La réglementation n'autorise pas une température de surface du parquet supérieure à 28°C.

La résistance thermique ne doit pas dépasser 0.15 m².K/W pour les planchers chauffants eau chaude basse température, les planchers rayonnants électriques (PRE) et 0.09 m².K/W pour un plancher chauffant rafraîchissant.

En présence d'un plancher rayonnant électrique (PRE), il faut veiller à ne pas recouvrir le parquet (tapis épais, matelas sur le sol...) et laisser un espace libre d'au moins 3 cm entre tout élément mobilier et le sol afin de ne pas bloquer l'émission de chaleur.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner des désordres graves, tels la fissuration du bois, des joints entre les lames, des traces noires... Il est donc nécessaire afin d'éviter ces risques de sensibiliser les futurs occupants.

En présence d'un plancher chauffant rafraîchissant, le système devra être équipé d'un dispositif limitant la température d'eau dans le circuit (généralement entre 18 et 22°C en fonction des régions). Un système de sonde automatique doit permettre de réguler la température d'eau afin d'éviter le point de rosée en surface du parquet (condensation).

Cf Fiches techniques Pose de parquet sur sols chauffants

C. Séquences pose flottante assemblage Rainures / Languettes sur parquet contrecollé

- Afin d'éviter des remontés d'humidité, placez obligatoirement un film plastique « polyane » imperméable de 150 microns d'épaisseur sur tous supports à base de béton, en le laissant remonter sur les murs (environ 5cm). Si le film n'est pas suffisamment grand pour couvrir toute la surface, vous pouvez utiliser plusieurs morceaux que vous assemblez avec un ruban adhésif imperméable. Les différents films plastiques doivent se chevaucher sur 20 cm.

- Déroulez la sous couche de désolidarisation ou acoustique bord à bord sans recouvrement (possibilité d'utiliser une sous couche avec film plastique « polyane » incorporé).

- Pour débiter la pose de la 1ère rangée, placez la première lame, rainure contre le mur, de la droite vers la gauche sans oublier de mettre les cales pour le joint de dilatation.

Prenez une autre lame et encolliez soigneusement avec notre colle vinylique type B3, la partie supérieure de la rainure en bout de cette lame. Assemblez la avec la première lame posée précédemment en utilisant une cale de bois si besoin afin de ne pas abîmer le parquet. Renouvelez cette opération sur toute la rangée. Couper la dernière lame de cette 1ère rangée et conserver la chute de cette dernière.

- Débutez la 2ème rangée avec cette chute en encollant la partie supérieure de la rainure en long et la positionner.

Continuez le montage, toujours en encollant la partie supérieure de la rainure en long et en bout. Veillez tout au long de la pose à ce qu'il y ait un intervalle d'environ 25cm à 30 cm entre 2 jonctions de lame (ou environ une largeur et demi de lame minimum).

Répétez cette opération jusqu'à la fin de la pièce. Veillez à essuyer très rapidement tout excédent de colle.

- Superposez la dernière lame sur la dernière rangée posée ; prenez un morceau de chute et retournez le contre le mur. Tracez un trait en tenant compte du jeu de dilatation et découpez la dernière lame.

Emboîtez le dernier élément à l'aide de l'outil dernière lame conçu à cet effet proposé dans notre kit de pose.

Dans le cas où il y a des tuyaux, effectuer la découpe. Enlever les cales une fois que la colle est sèche (environ une journée). Respecter le temps de séchage nécessaire (environ 24h00) avant la remise en circulation des locaux.

D. Séquences pose flottante assemblage Clic sur parquet contrecollé

- Afin d'éviter des remontés d'humidité, placer obligatoirement un film plastique « polyane » imperméable de 150 microns d'épaisseur sur tous supports à base de béton, en le laissant remonter sur les murs (environ 5cm). Si le film n'est pas suffisamment grand pour couvrir toute la surface, vous pouvez utiliser plusieurs morceaux que vous assemblez avec un ruban adhésif imperméable. Les diffé-

rents films plastiques doivent se chevaucher sur 20 cm.

- Déroulez la sous couche de désolidarisation ou acoustique bord à bord sans recouvrement (possibilité d'utiliser une sous couche avec film plastique « polyane » incorporé).

- Pour débiter la pose de la 1ère rangée, découpez préalablement la languette de chaque lame de cette 1ère rangée. Placez la première lame, côté coupé contre le mur, de la droite vers la gauche, sans oublier de mettre les cales pour le joint de dilatation. Renouvelez cette opération sur toute la rangée.

Coupez la dernière lame de cette 1ère rangée et conserver la chute de cette dernière.

- Pour la 2ème rangée, positionnez cette lame en formant un angle de 20 à 30° par rapport à la lame déjà mise en place, puis donnez un léger mouvement de haut en bas sur cette lame tout en exerçant une pression vers l'avant. Un verrouillage mécanique s'effectue automatiquement en bout de lame.

Continuez le montage, en veillant, tout au long de la pose à ce qu'il y ait un intervalle d'environ 25cm à 30 cm entre 2 jonctions de lame (ou environ une largeur et demi de lame minimum).

Répétez cette opération jusqu'à la fin de la pièce. Superposez la dernière lame sur la dernière rangée posée ; prendre un morceau de chute et retournez le contre le mur. Tracez un trait en tenant compte du jeu de dilatation et découper la dernière lame.

Emboîtez le dernier élément à l'aide de l'outil dernière lame conçu à cet effet proposé dans notre kit de pose.

Dans le cas où il y a des tuyaux, effectuer la découpe. Enlever les cales une fois la pose terminée.

E. Séquences pose collée en plein sur parquet massif et contrecollé.

Ce type de pose nécessite de coller les lames de parquet directement sur le support (support bois, chape...).

Prendre conseil auprès de votre revendeur afin d'utiliser nos colles adaptées au support et au parquet.

Pour le montage du parquet, excepté le paragraphe de la mise en place de la sous-couche, et du collage du système d'assemblage, respectez le déroulement des séquences de pose énoncées précédemment.

La colle est appliquée directement sur le support à l'aide d'une spatule crantée, en effectuant de larges mouvements circulaires ininterrompus. Il est conseillé de travailler sur des surfaces réduites (pas plus de 3 à 4 rangées de parquet). En fonction de la colle utilisée, la consommation sera d'environ d'1kg à 1,2kg / m².

Pour une application optimale, changez ou nettoyez régulièrement votre spatule tous les 50 à 70m².

Déposez les lames directement sur la surface encollée tout en exerçant une pression afin d'obtenir une parfaite adhérence entre le parquet et le support.

Respectez bien le temps ouvert de la colle (temps qui s'écoule entre l'application de la colle et la pose des lames) pour garantir l'efficacité de la colle.

LES FINITIONS & PROTECTIONS CHANTIER

Une fois les cales enlevées, vous pouvez fixer les plinthes pour masquer le jeu de dilatation et les seuils de porte adaptés au parquet. Ne jamais les fixer au parquet, afin que celui-ci puisse se dilater ou se comprimer sous les plinthes. La finition des tuyaux s'effectue avec un joint acrylique ou avec une rosace.

Pensez à protéger le parquet avec une bâche de protection spécifique (type protection de peinture) jusqu'au moment de la réception de l'ouvrage. En aucun cas, cette dernière ne doit être collée avec des bandes adhésives.

ENTRETIEN & MAINTENANCE

A. Généralités

Afin de préserver durablement la beauté de votre parquet, il est nécessaire de bien respecter nos protocoles d'entretien et de maintenance ci-dessous.

La beauté de celui-ci dépendra d'un entretien adapté à l'utilisation et à l'application des produits préconisés par nos soins.

Précautions d'usage

Avant toute chose, il est souhaitable de prendre quelques précautions d'usage :

- Protection des pieds de meubles et chaises avec des feutres
- Mise en place de tapis ou paillason à l'entrée pour prévenir les rayures
- Protection du parquet si utilisation de chaises à roulettes (roulettes adaptées et tapis protège parquet spécifique)

L'entretien d'un parquet

Pour entretenir un parquet, il est toujours recommandé de :

- Nettoyer à sec la surface avec un aspirateur ou un balai
- Ne jamais laver à grande eau, utilisez un matériel toujours bien essoré.

Utiliser un balai ou une serpillère microfibre (lavable en machine)

- Ne jamais laisser de produit stagner sur le parquet (essuyer et sécher la surface de celui-ci)
- Ne jamais utiliser de détergents agressifs, abrasifs ou siliconés
- Ne jamais utiliser de nettoyeur vapeur
- Utiliser les produits d'entretien et de maintenance compatibles et préconisés
- Respecter les instructions d'entretien spécifiques

B. Entretien finition huilée :

Cf Protocole entretien & maintenance d'un parquet huilé

C. Entretien finition vernie

Cf Protocole entretien & maintenance d'un parquet verni

NOTICE INFORMATIVE SUR LE PARQUET

Le bois est une matière vivante, sensible par nature car il ressent les variations dues à l'exposition à la lumière du jour, à la lune, à l'humidité, à la température et à l'usage quotidien. C'est pour cela qu'il est important de savoir que :

- La couleur d'un parquet ne dépend pas seulement des fibres ligneuses, mais aussi de certaines substances contenues dans le bois même, appelées extractifs.

Etant donné que la couleur de ces substances change à cause de l'exposition à l'air et à la lumière du jour et à la lune, il est inévitable qu'un parquet puisse subir une modification chromatique avec le temps et ce, de façon naturelle.

- Malgré les effets de stabilisation, l'exposition prolongée à un climat trop sec (< à 40%) peut produire la création de joints entre les lames, et un phénomène de tuilage des lames qui s'affaibliront et disparaîtront dès que les conditions climatiques normales seront rétablies. Dans ce cas, un humidificateur d'air (à eau) peut être mis en place au niveau d'un radiateur, solution peu onéreuse ou un humidificateur d'air électrique afin de retrouver une humidité conforme proche de 50%.

Inversement, des conditions extrêmes d'humidité (> à 60%) peuvent générer des tensions internes très élevées ; dans les situations les plus critiques il peut se produire sur certaines lames des micros-fractures de la couche noble (dues au décollement entre deux cernes d'accroissement provoqué par le dépassement de la limite élastique à la compression). C'est pour cette raison qu'il faut absolument s'assurer des conditions ambiantes normales lors de la pose et par la suite, même si les pièces ne sont pas habitées. Dans ce cas, il sera peut être nécessaire (même provisoirement) de mettre en place un déshumidificateur électrique d'air afin de retrouver une humidité conforme proche de 50% dans l'habitation. Bien ventiler les locaux en toutes saisons afin d'éviter de trop grandes variations hygrométriques.

- Toutes les essences utilisées dans la fabrication du parquet ont une dureté apte à garantir les performances exigées pour cet emploi. Cependant, la sollicitation provoquée par des coups, par la chute d'objets ou par des charges élevées et ponctuelles (talons aiguilles, escabeaux, etc ...) peuvent entraîner des déformations de la surface du parquet.

Le parquet n'a pas les mêmes caractéristiques que des matériaux synthétiques ; deux parquets de même bois ne pourront donc jamais présenter un aspect esthétique identique.

Ainsi un échantillon de quelques lames peut donner une idée de l'aspect d'un parquet mais ne pourra jamais représenter tous ses détails et son aspect esthétique final. Les phénomènes ci-dessus décrits font partie de la nature des parquets et ne doivent pas être considérés comme des défauts.



P A R Q U E T E R I E
B E R R I C H O N N E